



Le Ministre Délégué à la Présidence Chargé de la Défense a révélé, dans le cadre du processus de recrutement de jeunes Gendarmes et soldats pour l'exercice budgétaire 2024, une découverte concernant la fraude dans les diplômes des candidats retenus pour la visite médicale. Les contrôles approfondis d'authentification des diplômes ont en effet révélé l'existence de nombreux faux titres.

Selon les chiffres officiels publiés dans un communiqué, un total de 1312 faux diplômes ont été détectés, ce qui représente une légère hausse par rapport à 2022, où 929 individus avaient été écartés à l'entrée définitive dans les Forces de Défense camerounaises pour des motifs similaires.

Les faux diplômes détectés incluent :

- * 1 faux GCE Advanced Level
- * 12 faux Probatoires
- * 64 faux GCE Ordinary Levels
- * 491 faux BEPC camerounais

* 661 faux BEPC d'un pays voisin

* 83 faux CAP

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

MINISTRY OF DEFENCE

Yaoundé, le 11 JUIN 2024

N° 004449 CP/MINDEF/019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministre Délégué à la Présidence Chargé de la Défense communique : dans le cadre du processus de recrutement de jeunes Gendarmes et soldats en cours dans les Forces de Défense camerounaises pour le compte de l'exercice budgétaire 2024, les contrôles appropriés d'authentification des diplômes des candidats retenus pour la visite médicale approfondie, préalables substantiels à la publication des résultats finaux d'admission, ont permis de détecter de nombreux faux titres ainsi répertoriés :

- 01 (un) faux GCE Advance Levels ;
- 12 (douze) faux Probatoires ;
- 64 (soixante-quatre) faux GCE Ordinary Level ;
- 491 (quatre cent quatre-vingt-onze) faux BEPC camerounais ;
- 661 (six cent soixante un) faux BEPC d'un pays voisin ;
- 83 (quatre-vingt-trois) faux CAP ;

soit au total 1312 faux diplômes, chiffre en légère hausse par rapport aux résultats d'une opération similaire qui avait permis en 2022 d'écarter 929 individus des rangs à l'entrée définitive dans les Forces de Défense camerounaises.

Les dossiers des faussaires détectés ont été tous écartés des listes, sans préjudice des mesures répressives légales en vigueur. /-


Beti Assomo Joseph